



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme  
Comité Départemental du Puy-de-Dôme



Association de  
Sécurité Civile

## **ASSOCIATION AUVERGNATE de SAUVETAGE et SECOURISME**

SIEGE SOCIAL : Mairie, place de l'hôtel de ville 63140 Châtel Guyon

☎ 06 76 07 44 19

💻 gaubert63@netcourrier.com

N° SIRET: 479 967 622 00016

N° SIREN: 479 967 622

N° PREFECTURE W 634001175

## **STADE CLERMONTOIS NATATION**

SIEGE SOCIAL : Piscine P. de Coubertin 63000 CLERMONT FERRAND

☎ 04 73 34 19 03

💻 scnat@wanadoo.fr

N° SIRET: 444 276 067 00014

# **STAGE SURVEILLANT DE BAIGNADE (B.S.B.)**

*L'Association Auvergnate de Sauvetage et Secourisme et le Stade Clermontois Natation organise :*

**Un stage de préparation au SURVEILLANT DE BAIGNADE comprenant :**

- **Des entraînements natation et sauvetage aquatique à la Piscine Coubertin à Clermont Ferrand, avec le S.C.N.**
- **Des cours théoriques sur la réglementation spécifique du B.S.B. à la Piscine Coubertin à Clermont Ferrand, avec le S.C.N.**
- **La Formation du PSC1 (diplôme de secourisme nécessaire pour le B.S.B, avec l'A.A.S.S.)**

**Durée de la formation 30 heures**

**Les titulaires du B.S.B.** sont employés principalement à la surveillance des baignades des colonies de vacances et sont particulièrement recherchés par les directeurs de centre. Il n'est pas besoin de savoir particulièrement bien nager.

## PLANNING DES FORMATIONS 2019

### **FORMATION P.S.C.1 : obligatoire pour se présenter au B.S.B.**

Durée 07 heures, durant un Dimanche, ou samedi sur Châtel Guyon 63140 ou autre site,

Une convocation sera donnée en temps utile.

- Me contacter 06 76 07 44 19 - 04 73 86 06 55

### **FORMATION B.S.B. :**

Entraînement pratique et réglementaire à la piscine Pierre de Coubertin à Clermont Ferrand :

- Le Lundi de 21h à 22h (entraînement sauvetage aquatique).
- Le Samedi de 8h à 12h (réglementation)

### **Matériel individuel obligatoire à chaque séance : lunettes de natation**

Session 2018	Pratique natation	Théorie PSC1	Réglementation
	Lundi (21-22h)	Samedi ou Dimanche	Samedi
Janvier	7, 14, 21, 28		
Février	4, 11		
Mars	4, 11, 18, 25		
Avril	1, 8		6
Mai	6, 13, 20, 27		

### **Examens B.S.B. :**

A la piscine Pierre de Coubertin. Dates Non encore définies

## PIECES A FOURNIR

Votre inscription au stage ne sera acceptée qu'à la remise de l'ensemble des documents suivants et seuls les candidats ayant remis le certificat médical et le règlement au moment de l'inscription seront retenus.

\* la fiche d'inscription

\* le certificat médical précisant l'aptitude au sauvetage aquatique (modèle joint) pour suivre la formation et l'examen (Moins de trois mois). **Ou tout autre certificat de votre Médecin traitant.**

Stage B.S.B. 2019

- \* 01 enveloppe grand format (229 x 324) **affranchie à 50 grammes** pour l'envoi du diplôme.
- \* le chèque GLOBAL libellé à l'ordre de l'Association Auvergnate de Sauvetage et Secourisme
- \* 2 photos d'identité avec votre Nom et Prénom au dos.

**Dossier à adresser à :**

GAUBERT Olivier AASS 11 Rue des écoles à Chatel Guyon  
STADE CLERMONTOIS NATATION Stade Nautique Pierre De Coubertin

## FRAIS DE FORMATIONS

- P.S.C.1 (formation Secourisme) 60 euros au nom de l'A.A.S.S.
  - B.S.B. (théorique et pratique) 120 euros au nom du S.C.N.
- Total : 180 Euros**

\*La Documentation pour le B.S.B et le secourisme est comprise dans le coût de la formation ainsi que la licence obligatoire.

\*Le débit des chèques sera fractionné pour étaler les paiements selon votre cas.

Formateurs : Mr FIEVET Julien Tél : 06 89.14.79.10  
Mr GAUBERT Olivier Tél : 06 76 07 44 19 / 04 73 86 06 55

## EPREUVES DU B.S.B.

Les épreuves consistent à effectuer :

- 200 Mètres avec obstacles, sans temps ni lunettes.
- Lancer de ballon à une longueur de 11 mètres (3 essais).
- Effectuer un remorquage du mannequin sur une distance de 25 mètres non chronométré
- Épreuve pratique de soin de 1<sup>ère</sup> urgence (éliminatoire).
- Réglementation/organisation des baignades en CVL (épreuve théorique – 2 questions sur 10)
- Prévention des noyades (épreuve théorique – 2 questions sur 10).

## EPREUVES REVISION DU B.S.B.

Les épreuves consistent à effectuer :

- 200 Mètres avec obstacles, sans temps ni lunettes.
- Effectuer un remorquage du mannequin sur une distance de 25 mètres non chronométré
- Épreuve pratique de soin de 1<sup>ère</sup> urgence (éliminatoire).

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**DATE et LIEU de Naissance** (ville, département et Numéro du Département):

.....

.....

**ADRESSE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**E MAIL :** .....

**J'accepte les conditions générales du stage de préparation  
à l'examen du Surveillant de Baignade 2019**

Fait le .....

à .....

Signature

# CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au brevet de surveillant de baignade ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné \_\_\_\_\_, Docteur en médecine

Certifie avoir examiné ce jour,

Monsieur.

et avoir constaté qu'il ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.  
Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

## **Sans correction**

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil, mesurées séparément :

Soit au moins

$3/10 + 1/10$  ou  $2/10 + 2/10$

## **Cas particulier**

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est:

4/10 - inférieur à 1/10

## **Avec correction**

- Soit une correction amenant à une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10).

- Soit une correction amenant à une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

## **Cas particulier**

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/ 10 pour l'autre œil corrigé.

À

Le